



2009

Editorial

Activités

Organisation

Membres

Comptes annuels

**Gesellschaft
Schweizerischer**
Amts- und Spital-
apotheker
Société suisse
des pharmaciens
de l'administration
et des hôpitaux
Società svizzera
dei farmacisti
dell'amministrazione
e degli ospedali
Swiss Society
of Public Health
Administration and
Hospital Pharmacists

RAPPORT

GSASA

Editorial



L'année 2009 a été riche en événements et fortement marquée par les discussions autour du futur de la pharmacie hospitalière. Il est très important de fixer une direction afin que nous puissions, en tant que société de discipline, planifier et façonner les futures évolutions d'après les besoins de nos membres. L'objectif est d'obtenir une reconnaissance aussi vaste que possible pour notre profession.

Des domaines d'action prioritaires ont été établis. La recherche et la formation ainsi que la sécurité et la qualité arrivent en tête. Des premières activités ont été planifiées et lancées en 2009 déjà. La publication de notre brochure professionnelle a constitué une étape importante.

En 2009, nous avons en outre eu l'occasion d'organiser notre congrès annuel en collaboration avec l'ESCP. Cette manifestation a montré concrètement l'importance que nous attachons au développement et à la promotion de la pharmacie clinique. Le congrès a offert une occasion unique de nouer des contacts, mais aussi de constituer et de développer des réseaux au niveau national et international.

En cours d'année, la révision de l'organigramme ainsi qu'un projet de règlement interne ont contribué au développement de notre organisation. Toutes ces étapes sont importantes pour utiliser au mieux et le plus efficacement possible les ressources dont nous disposons. Ceci devrait permettre de disposer des conditions nécessaires pour mener efficacement les nombreuses activités de la société.

Hormis toutes les activités susmentionnées, la campagne de vaccination pendant la pandémie H1N1 nous a également mis à forte contribution. Comme rarement auparavant, nous avons tous dû faire face à des informations confuses et à un manque de coordination nationale concernant l'approvisionnement et l'organisation de la campagne. Nous avons été nombreux à devoir prendre unilatéralement des décisions sans concertation préalable...

Je tiens à remercier ici tous les membres du comité pour leur engagement et à exprimer ma reconnaissance à tous les membres qui s'investissent personnellement pour représenter les intérêts de notre profession. Je vous souhaite à tous une année 2010 captivante et remplie de succès.

Brigitte Waldispühl, présidente de la GSASA

Activités

Symposium sur le futur de la pharmacie hospitalière

Le 12 mai 2009, 50 membres de la GSASA se sont retrouvés à Berne pour discuter du futur de la pharmacie hospitalière. Les FIP Statements (voir Rapport annuel 2008) adoptés en août 2008 ont servi de point de départ. Les différents ateliers ont identifié douze domaines insuffisamment développés dans la pharmacie hospitalière en Suisse. Lors de sa réunion du mois d'août, le comité de la GSASA a sélectionné six sujets stratégiques importants pour la planification des activités au cours des prochaines années. Les six autres domaines, jugés moins prioritaires, seront abordés ultérieurement.

L'assemblée générale du 3 novembre 2009 a confirmé cette sélection et approuvé les stratégies proposées:

- Pharmacie clinique: saisie standard des activités cliniques
- Formation: création d'offres de formation pour tous les collaborateurs de pharmacies d'hôpital
- Gestion de la qualité et des risques: lancement d'un projet de recherche multicentrique au niveau Suisse



Illustration 1: Page de couverture de la brochure professionnelle

1 | Spécialiste du médicament



“

Un patient âgé est hospitalisé aux soins intensifs après un grave accident de la circulation. Il est inconscient et ne peut pas avaler. Tous ses traitements médicamenteux ainsi que sa nutrition doivent lui être administrés par voie intraveineuse. Son état nécessite l'utilisation de médicaments contre la douleur, d'autres agissant sur le système cardio-vasculaire, ainsi que des anti-infectieux, des anti-inflammatoires et des tranquillisants.

Le personnel infirmier contacte la pharmacie ou l'assistance pharmaceutique pour savoir quels sont les médicaments qui peuvent être mélangés dans une même perfusion ou être administrés en même temps.

L'analyse de cas conclut que, parmi les médicaments prescrits, plusieurs ne peuvent pas être mélangés en raison d'une incompatibilité entre eux qui conduit à une perte d'efficacité des traitements. La pharmacienne en charge du cas se rend dans l'unité de soins et élabore avec les soignants un schéma définissant quand et comment les médicaments et la nutrition peuvent être administrés.

”



EN TANT QUE SPÉCIALISTE DU MÉDICAMENT, le ou la pharmacien-ne doit suivre attentivement les évolutions rapides du marché du médicament. Le but est de fournir aux utilisateurs une information objective et indépendante sur les médicaments. Pour ce faire, le ou la pharmacien-ne doit compiler, évaluer et pondérer les informations disponibles dans la littérature spécialisée, dans les banques de données informatisées et transmises par l'industrie pharmaceutique, ainsi que disposer de connaissances sur les activités quotidiennes des équipes médicales et infirmières pour que l'information fournie soit pertinente pour la pratique.

En se fondant sur ces informations le ou la pharmacien-ne va élaborer, dans le cadre de la commission des médicaments et en collaboration avec les spécialistes des différentes disciplines médicales, une liste des médicaments spécifique à l'institution de manière à mettre à disposition les traitements les plus adaptés, en optimisant également les conditions

d'achat et de stockage. Les critères de choix sont l'efficacité, l'utilité clinique, la sécurité de même que les aspects économiques et écologiques.

L'administration adéquate des médicaments est très importante et ne peut être garantie que par une bonne collaboration interdisciplinaire avec le corps infirmier. Dans ce cadre, le rôle des pharmaciens et pharmaciennes est primordial pour définir des schémas d'administration des médicaments (fiches cliniques). De nombreux patients ont des difficultés à avaler leurs médicaments en raison soit de la taille des comprimés soit de problèmes de déglutition. Bien souvent, le broyage des comprimés ne s'avère pas adéquat; parfois, l'activité du médicament est perdue alors que dans d'autres cas, le broyage peut conduire à l'administration d'une dose trop importante de substance active. Ces problèmes sont souvent méconnus et il est donc très important de sensibiliser les soignant-e-s à cette problématique et d'être à même de proposer des solutions praticables.

Pharmacie hospitalière - 7

Illustration 2: Double page de la brochure professionnelle

- Fabrication de médicaments: élaboration d'une stratégie nationale pour la fabrication de médicaments dans les pharmacies d'hôpitaux.
- Suivi des soins: améliorer la qualité du traitement médicamenteux des patients à l'entrée et à la sortie de l'hôpital.
- Technologies de l'information: implémentation d'une solution électronique pour le soutien du processus médicamenteux.

Brochure professionnelle / Promotion de la relève

La GSASA a publié la nouvelle brochure «*Pharmacien et pharmacienne d'hôpital au service des patients – Six aspects d'une profession fascinante*» en allemand et en français à l'occasion du symposium de mai. Elle a été envoyée à un large public (membres GSASA, directeurs d'hôpital, autorités sanitaires, universités et conseillers professionnels). Elle peut être téléchargée depuis le site www.gsasa.ch ou commandée gratuitement auprès de gsasa@gsasa.ch.

Collaboration avec d'autres associations et sociétés d'intérêts

La GSASA est membre collectif des organisations et sociétés suivantes:

- pharmaSuisse, Société Suisse des Pharmaciens (Viviane Fahr, pharmacienne cantonale de Bâle, représente la GSASA au comité de pharmaSuisse)
- H+ Hôpitaux de Suisse
- Fondation pour la sécurité des patients (Enea Martinelli, responsable du secteur «Politique», vice-président de la fondation)
- EAHP (European Association of Hospital Pharmacy) (Pascal Bonnabry, vice-président de la GSASA, et Marco Bissig représentent la GSASA)
- Société suisse de chimie
- SSSPh (Société suisse des sciences pharmaceutiques) (Heinz Moll, pharmacien de l'administration, représente la GSASA au sénat de la SSSPh)
- SSIM (Société suisse d'informatique médicale) (contact à travers le groupe de travail «Base de données»)

En outre, la GSASA travaille en étroite collaboration avec de nombreuses organisations et associations, dans le cadre de groupes de travail

spécifiques, à travers l'engagement personnel de membres GSASA ou à travers l'organisation de manifestations communes de formation continue.

Recherche

Le groupe de travail «Recherche» a débuté ses travaux au cours de l'année 2009 et a élaboré un règlement pour des projets de recherche d'ampleur nationale dans le domaine de la pharmacie hospitalière. L'assemblée générale du 3 novembre 2009 a adopté à l'unanimité le nouveau règlement avec toutes les demandes y relatives. L'appel d'offre pour le projet de recherche «*Qualité et sécurité*» a été organisé début décembre 2009. Son budget annuel est de CHF 80'000.- et le délai a été fixé au 31.3.2010.

Formation

Stage d'initiation

Les universités ont souhaité réduire la durée du stage d'initiation. En automne 2009, la plate-forme pour la formation en pharmacie (PAP) a finalement décidé de fixer la durée du stage d'initiation à quatre semaines. Désormais, une de ces semaines peut aussi être effectuée dans une pharmacie d'hôpital. Cette nouvelle réglementation s'applique à tous les étudiants qui passeront leur examen fédéral en 2011 ou plus tard.

Parmi les 42 pharmaciens-chefs qui ont été contactés, 17 ont spontanément accepté de proposer un stage dans leur pharmacie d'hôpital. Neuf ont refusé la proposition, généralement pour des questions de logistique (infrastructure, ressources personnelles), et 16 ne se sont pas encore décidés.

Année d'assistantat: cours-bloc en pharmacie institutionnelle

Au cours de l'année sous revue, 171 étudiants de toute la Suisse ont suivi le cours-bloc en pharmacie institutionnelle (voir **tableau 1**, page 3). Les 22 semaines de cours-blocs ont été organisées dans les pharmacies d'hôpitaux suivantes:

- Kantonsspital Baden
- Kantonsspital Schaffhausen



Illustration 3: Evaluation de poster par un membre du jury du Congrès



Illustration 4: Dessin de Carlo Trinco lors du Congrès annuel 2009 de GSASA-ESCP

- Spital STS AG (Thun)
- Spitäler FMI (Interlaken)
- Institut Central des Hôpitaux Valaisans (Sion)
- Hôpitaux de l'Est Lémanique (Vevey)
- Hôpitaux du Nord Vaudois et de la Broye (Yverdon-Les-Bains)
- Pharmacie Interhospitalière de la Côte (Morges)
- Universitätsspital Basel
- Kantonsspital Bruderholz

sommes fiers que les deux prix pour le meilleur poster et pour la meilleure présentation orale aient été décernés à deux suissesses:

- Christina Weber a reçu le prix pour la meilleure présentation orale (Weber C. et al.: *Electronic screening of inpatients' medical records: a clinical decision support for physicians and clinical pharmacists*) (abstract PC-09).
- Caroline Breguet a reçu le prix pour le meilleur poster (Breguet C. et al.: *Evaluation of the inhalation technique in asthmatic children visiting a specialized outpatient clinic*) (abstract PT-33).

Tableau 1: Cours-bloc en pharmacie institutionnelle

	ETH Zürich	Universi- téBâle	Université Genève	Total
No. d'étudiants en année d'assistantat	43	70	58	171
Cours-bloc en pharmacie institu- tionnelle	6	5	11	22
No. d'hôpitaux formateurs	5	2	4	10*
Étudiants / cours et semaine	6-8	14	6-7	6 - 14

* L'Institut Central des Hôpitaux Valaisans (Sion) a organisé des cours blocs pour les étudiants de Genève et de Zurich

Titre de spécialiste FPH en pharmacie hospitalière

En septembre 2009, une rencontre des formateurs a été organisée pour la première fois. La «fabrication pharmaceutique» a été choisie comme sujet de discussion. Il s'agit du domaine de compétences 2 du programme de formation postgraduée FPH en pharmacie hospitalière. Pour résumer, les souhaits suivants ont été exprimés:

Tableau 2: Programmes de formation postgraduée

Programmes de formation postgr.	2007	2008	2009
Formation postgraduée FPH en pharmacie d'hôpital			
Porteurs du titre FPH	144	150	146*
Personnes en formation	27	30	32
Établissements de formation postgraduée	10	16	16
Certificat complémentaire en pharmacie clinique			
Porteurs du titre FPH	--	14	24
Personnes en formation	--	6	11
Établissements de formation postgraduée	--	5	8

* Pour des raisons familiales ou professionnelles, six porteurs du titre FPH n'ont pas pu ou pas voulu remplir leur obligation de formation continue, indispensable pour le maintien du titre FPH. Conformément au règlement, les personnes concernées gardent leur titre FPH. Le port du titre leur a toutefois été officiellement interdit.

Formation continue et postgraduée

Congrès annuel en collaboration avec l'ESCP

A l'occasion du congrès annuel du 3 au 6 novembre, le symposium *30 Years of Clinical Pharmacy – A Bright Future Ahead* a été organisé en collaboration avec l'European Society of Clinical Pharmacy (ESCP). 830 participants de pharmacies d'hôpitaux, de l'officine et de l'industrie ont bénéficié d'un programme varié de grande qualité avec des sessions plénières, communications orales, ateliers, forums de discussion, des posters ainsi qu'une grande exposition de l'industrie. Parmi ces 830 participants, il y avait 125 pharmaciens suisses et 130 exposants. Nous

- Meilleure collaboration entre l'Université de Genève (MAS) et l'Université de Bâle (Advanced Studies).
- A Bâle, offre de cours pour l'approfondissement des connaissances théoriques dans le domaine de la fabrication.
- Programmes d'échange pour les candidats dans tous les centres de formation.

Certificat de formation complémentaire en pharmacie clinique

Le groupe de travail «Formation» a organisé cette année trois séminaires d'une demi-journée en Suisse romande avec des présentations de cas de pharmacie clinique. Ces cas peuvent être consultés sur le site www.gsasa.ch → Formation → Présentation de cas. Cette offre s'adresse aux porteurs et aux candidats au certificat de formation complémentaire FPH en pharmacie clinique. L'année prochaine, de tels séminaires seront aussi organisés en Suisse alémanique.

Fabrication

Au niveau européen, un atelier d'experts de l'edqm a été organisé à Strasbourg en septembre 2009 sur le sujet «Promoting Standards for the Quality and Safety Assurance of Pharmacy-prepared medicinal Products». Le groupe de travail «Fabrication» de la GSASA y était représenté par Stefanie Deuster et Farshid Sadeghipour. Des représentants de Swissmedic et de l'OFSP étaient également présents. Dans toute l'Europe, de nombreux sujets touchent les pharmaciens et les autorités dans des proportions similaires: nécessité de pouvoir fabriquer en pharmacie pour répondre aux besoins individuels des patients, produits de niche et produits non disponibles sur le marché (p.ex. dosages pédiatriques) et garantie d'une qualité adéquate. De petits groupes ont discuté d'aspects touchant à la qualité des produits, aux dossiers des produits, aux modalités d'autorisation et à la livraison entre pharmacies. Ils ont également comparé la situation actuelle entre les différents pays.

Système de référence qualité RQPH

La version 1.2. du RQPH est en vigueur depuis mai 2009. La nouvelle version ainsi qu'une liste comparant la version 1.2. avec la version 1.1. sont publiées sur le site internet.

L'actualisation et la traduction complète des pages internet dans le domaine de la qualité et de la sécurité ont bien avancé au cours du deuxième semestre. En 2010, la liste des membres du secteur, ainsi que la liste des hôpitaux certifiés devraient venir compléter l'offre.

Gestion des risques

Les erreurs de médication peuvent être dues à des confusions entre récipients de médicaments à l'aspect similaire. Le risque est particulièrement grand dans le domaine des préparations parentérales, dans la mesure où leurs étiquettes sont généralement petites et ne laissent pas beaucoup de place pour y inscrire quelque chose. Par ailleurs, les conséquences de telles méprises peuvent être particulièrement graves dans le cas des préparations parentérales.

Un groupe de travail, composé de représentants de la GSASA et d'associations de l'industrie pharmaceutique (ASSGP, SSIC, VIPS, Interpharma et Intergenerika), a été créé en septembre 2008 (voir Rapport annuel 2008). Pendant l'année sous revue, il a élaboré et adopté des recommandations sur l'étiquetage des préparations parentérales. Les données minimales à figurer sur les étiquettes, le code d'identification



Illustration 5: Fabrication de capsules

et la présentation des étiquettes ont été fixés. Ces recommandations sont disponibles en trois langues (d/f/e) et peuvent être consultées entre autres sur le site internet de la GSASA (www.gsasa.ch). Les formes orales seront prochainement traitées.

Groupe de travail «Pédiatrie» Secteur «Services pharmaceutiques»

Le groupe de travail «Pédiatrie» a envoyé fin 2008 une lettre à diverses autres sociétés et institutions pour se présenter et leur demander par la même occasion de participer à une enquête. Pendant l'année sous revue, les résultats ont été analysés et les conclusions suivantes ont été tirées:

- Des informations standard sur les médicaments pédiatriques sont souhaitées.
- Actuellement, seules les autorités (OFSP, Swissmedic) disposent de groupes de travail qui se penchent en priorité sur la sécurité et/ou l'approvisionnement en médicaments pédiatriques.
- L'OFSP, Swissmedic et pharmaSuisse disposent de projets en cours ou planifiés dans le domaine de la sécurité des médicaments et/ou dans celui de l'approvisionnement en médicaments pédiatriques.
- L'idée d'une réunion ou d'autres manifestations communes a suscité de l'intérêt.

Pour résumer, le groupe de travail «Pédiatrie» constate que ses visions sont dans la majorité des cas partagées et que des échanges et une collaboration sont souhaitées.

En 2009, le groupe de travail «Pédiatrie» a créé une nouvelle rubrique

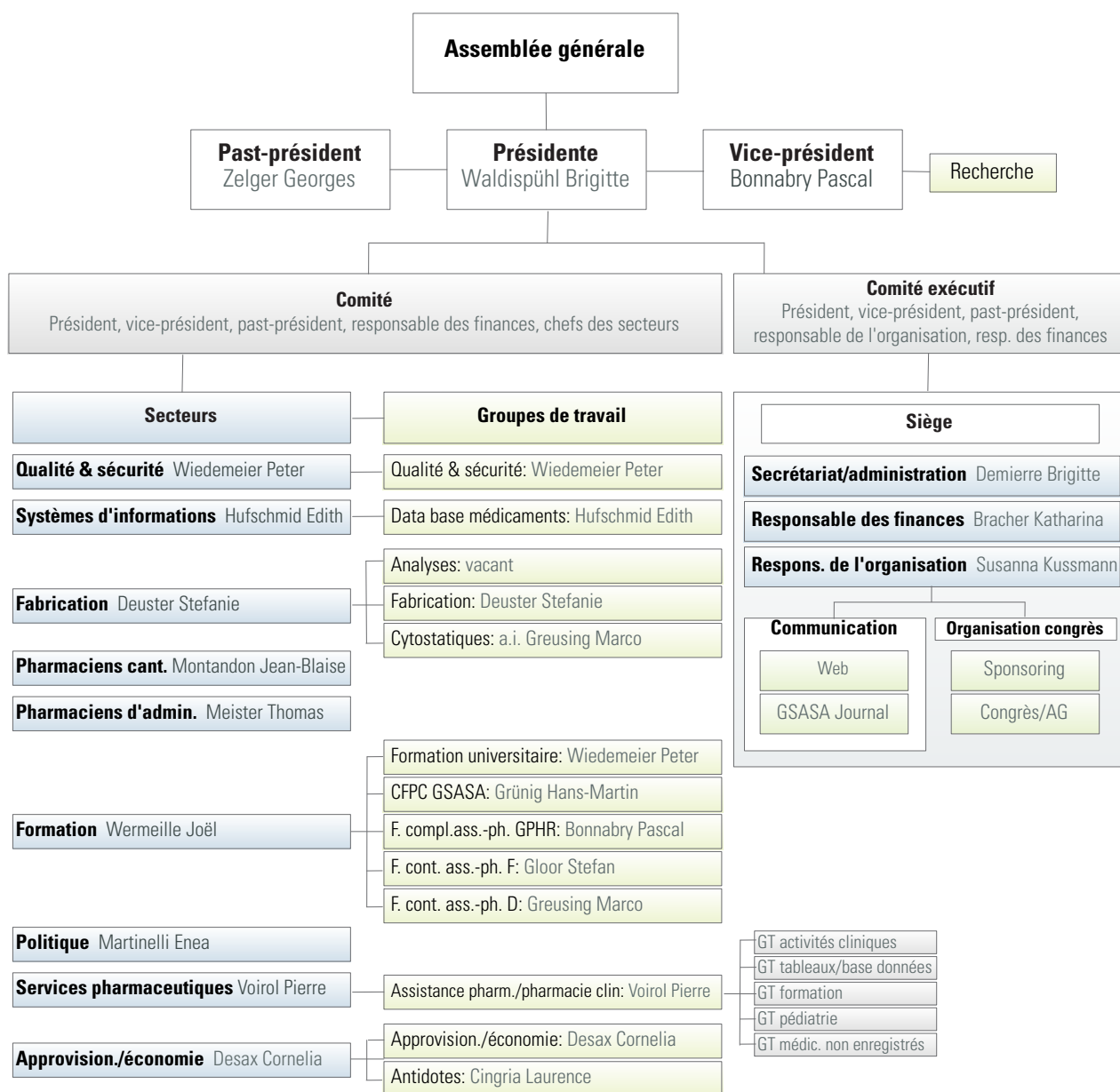


Illustration 6: Organigramme de la GSASA

séparée «Pédiatrie» sur le domaine protégé du site internet de la GSASA (www.gsasa.ch → [Informations médicaments](#)) et a mis en ligne les neuf premiers documents de cinq différentes pharmacies d'hôpital. Ils touchent principalement à la préparation et à l'administration de préparations parentérales en pédiatrie.

Site internet de la GSASA

Le groupe de travail Web a entamé son travail en 2009 et s'est penché sur la structure, les fonctions et le contenu de la page internet sur la base d'un «site map» détaillé. En plus de vérifier l'actualité des contenus, le groupe de travail souhaite

développer différents services web, comme p.ex. les forums, un outil pour les inscriptions en ligne aux cours, aux assemblées générales et aux congrès, la création de différentes catégories d'accès, la possibilité d'intervention de plusieurs webmaster avec des responsabilités spécifiques, etc. Le groupe de travail a élaboré un cahier des charges sur la base duquel un appel d'offres officiel pour la réorganisation de la page web a été organisé en décembre 2009.

Révision partielle de la loi sur les produits thérapeutiques

Suite à l'adoption, en été 2008, de la première révision partielle de la loi sur les produits thérapeutiques (LPT), les ordonnances qui en découlent

ont été envoyées en procédure de consultation durant l'année sous revue. La GSASA s'est prononcée comme suit: le projet d'ordonnances a été considéré comme un pas dans la bonne direction pour résoudre les problèmes d'approvisionnement à l'hôpital. La GSASA a en particulier salué le remplacement de l'ancienne limitation des petites quantités en faveur d'une réglementation plus flexible. De plus, la GSASA a rappelé que l'exploitation d'un hôpital ne pouvait pas être comparée à l'approvisionnement en ambulatoire. Les pharmaciens d'hôpitaux font partie intégrante de l'équipe de prise en charge thérapeutique. Il ne doit pas arriver que certaines procédures de fabrication soient transférées aux unités de soins simplement en raison des exigences strictes imposées aux pharmacies d'hôpital. L'approvisionnement optimal des patients de l'hôpital doit rester la première priorité.

Pharmacien cantonal

En 2009, l'association des pharmaciens cantonaux (APC) a élaboré les «*Règles de bonnes pratiques de remise*». Ces règles décrivent la remise de médicaments dans le sens défini par la LPT, y compris la manipulation préalable des médicaments jusqu'à leur remise (acquisition, stockage, préparation) et ont été structurés de la même façon que les BPF en petites quantités déjà publiées dans la Pharmacopée Helvétique. La traduction des «*Règles de bonnes pratiques de remise*» a débuté fin 2009. En 2010, les versions en deux langues seront publiées simultanément par l'APC.

Les pharmaciens cantonaux ont été impliqués dans la logistique de distribution des vaccins H1N1 et ont grandement contribué à son succès. Ils ont aussi été impliqués dans la mise à jour des données du registre fédéral sur les professions médicales qui est ouvert au public sur le web <http://www.bag.admin.ch/themen/berufe/00411/>. Les autorités cantonales compétentes auront achevé le report de ces informations d'ici à la fin du premier semestre 2010 au plus tard.

Organisation

Comité

Comme d'habitude, le comité de la GSASA s'est réuni à trois reprises durant l'exercice sous revue:

- Séance de deux jours en janvier (27. et 28.1.2009, Berne)
- Séance en mai (6.5.2009, Zurich)
- Séance de deux jours en août (25. et 26.8.2009, Thoune)

Les personnes suivantes ont participé aux séances du comité:

Comité exécutif:

- Brigitte Waldispühl, Présidente
- Georges Zelger, Past-président
- Pascal Bonnabry, Vice-président
- Katharina Bracher, Responsable des finances
- Susanna Kussmann, Responsable de l'organisation

Responsables de secteurs:

- Cornelia Desax, Approvisionnement & Économie
- Stefanie Deuster, Fabrication
- Edith Hufschmied Thurnherr, Systèmes d'informations
- Pierre Voirol, Services pharmaceutiques

- Enea Martinelli, Politique
- Thomas Meister, Pharmacie de l'administration
- Jean-Blaise Montandon, Procédures de consultation, représentant des pharmaciens cantonaux
- Joël Wermeille, Formation
- Peter Wiedemeier, Qualité & Sécurité

Secrétariat / Siège: Brigitte Demierre

Règlement interne et organigramme

Pendant l'année sous revue, la première version d'un règlement interne sur l'organisation et les procédures du comité et du siège a été élaborée. Les nouvelles structures ont été intégrées à l'organigramme (voir **illustration 6**) révisé, approuvé par l'assemblée générale de 2009. Le règlement interne sera terminé en 2010, parallèlement aux modifications de statuts.

Membres

Au 31.12.2009, la GSASA comptait 358 membres, soit 24 de plus que l'année précédente (pour les comparaisons, voir **tableau 3**).

Tableau 3: Membres de la GSASA

	2007	2008	2009
Membres ordinaires, dont:		250*	267*
Spitalapotheker		219	238
Kantonsapotheker		23	24
Amtsapotheker		14	10
Membres associés		52	58
Retraités		32	33
Total	322	334	358

* Le nombre de membres ordinaires inclut tous les membres, sans les membres associés ou retraités. Quelques membres ordinaires assument une double fonction et apparaissent dans plus d'une sous-catégorie (pharmacien d'hôpital, pharmacien de l'administration ou pharmacien cantonal).

Comptes annuels 2008/2009 et budget 2010

Commentaire sur les comptes 2008

Lors de l'assemblée générale du 3 novembre 2009, les comptes 2008 ont été approuvés à l'unanimité et décharge a été donnée à la trésorière ainsi qu'au comité, conformément aux recommandations des vérificateurs des comptes, Cornelia Hartmeier et Stéphane Gloor.

Les chiffres d'affaires totaux supérieurs en 2008 (produit et charges) résultent du congrès de la GSASA à Lucerne, où tous les versements ont été effectués par les comptes de la GSASA. Les «autres charges d'exploitation» supérieures en 2008 s'expliquent par la révision du dossier d'impôts par la société fiduciaire.

Une perte de CHF 12'300.- avait été budgétée pour 2008; dans ces

conditions, les pertes effectives inférieures de CHF 10'000.- apparaissent comme un bon résultat.

Commentaire sur les comptes provisoires 2009

Les comptes annuels 2009 pourront uniquement être adoptés après réception du rapport des vérificateurs et après approbation par l'assemblée générale, le 17.11.2010. Le caractère provisoire subsistera jusqu'à la décision d'imposition définitive.

La question de la dette fiscale reste ouverte au cours de l'année sous revue également. L'inscription au registre du commerce n'a pas pu être effectuée durant l'année sous revue en raison de problème de statuts; ceci retarde donc encore la décision. Pour les impôts sur le capital à payer pour 2009, une provision de CHF 5'000.- a été constituée dans les comptes 2009. Les provisions pour les impôts

s'élèvent alors à CHF 25'000.

Un organisateur professionnelle de congrès a secondé le comité d'organisation du congrès ESCP-GSASA et a entre autre assumé la tenue de compte. C'est pourquoi les chiffres d'affaires (produit et charges) sont sensiblement plus bas que l'année précédente.

Commentaire du budget 2010

Le budget 2010 comprend des dépenses particulières, entre autres pour le soutien du projet de recherche national (CHF 20 000.-). La fortune de la GSASA permet (encore) de budgéter un tel excédent de dépenses. Par contre, l'assemblée générale 2009 a demandé au comité de la GSASA de déterminer jusqu'à quel point la fortune de la GSASA pouvait encore diminuer pour garantir un budget équilibré.

Tableau 4: Comptes annuels 2008/2009 et budget 2010

	Compte de résultat 2008	Comptes provisoires 2009	Budget 2010
Produit	501'626.35	381'499.05	24'8300.00
Cotisations des membres	54'010.00	57'740.00	57'000.00
Total Produit	555'636.35	439'239.05	305'300.00
Charges d'exploitation opérationnelles	-450'958.15	-335'576.94	-319'000.00
Autres charges d'exploitation	-87'280.00	-27'897.44	-19'000.00
Total charges d'exploitation	-538'238.15	-363'474.38	-338'000.00
Provision pour impôts	-20'000.00	-5'000.00	
Excédent de produits	-2'601.80	70'764.67	-32'700.00
Actifs au 31.12.	487'024.73	648'311.05	
Passifs au 31.12.	487'024.73	648'311.05	
Fortune de la GSASA au 31.12.	423590.98	494355.60	

Contact

Susanna Kussmann, responsable de l'organisation GSASA;
susanna.kussmann@gsasa.ch

Secrétariat GSASA:
 Gesellschaft Schweizerischer
 Amts- und Spitalapotheker
 CH-3000 Bern

Phone +41 (0) 848 0 4 7272
gsasa@gsasa.ch
www.gsasa.ch
 MWST-Nr. 697 291